



Récompenses Initiatives Bénévoles 2026

Règlement de l'appel à projets

1. Buts

La S.E.D. Pays de la Loire (association Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat), et France Bénévolat Loire Atlantique, ayant des buts communs de promotion du bénévolat et d'aide à la valorisation des ressources bénévoles, renouvellent l'action **Récompenses Initiatives Bénévoles** visant à souligner et à récompenser l'engagement bénévole. (voir section 4).

Le dispositif « *Récompenses Initiatives Bénévoles* » a donc pour objectif principal, de favoriser l'émergence et la mise en œuvre de projets concourant au développement de solidarités autour d'enjeux sociétaux.

*Cette année, le thème retenu pour cet appel à projets est : « **soutenir l'inclusion des jeunes mineurs en difficultés sociales** » ; avec la volonté de favoriser les meilleures pratiques pour communiquer et assurer par des bénévoles de terrain, des actions concrètes de proximité, en priorité.*

L'Encouragement aux porteurs de projets se traduira par une aide financière aux meilleurs projets ou actions.

2. Organisation

L'opération se décline sous la forme d'un appel à projet (voir section 3) effectué directement auprès des publics concernés (voir section 4). Un dossier de participation est à la disposition des candidats sur les sites Web des 2 associations, il peut être adressé par la poste sur demande. Une commission étudiera les différents projets présentés et classera les lauréats. Une cérémonie de remise des prix avec présentation des meilleurs projets clôturera l'opération au 1^{er} trimestre 2027.

3. Quel projet peut être primé ?

Il est décidé en 2026 de soutenir des **associations ou des groupes** de bénévoles en leur apportant un soutien financier et en récompensant leur engagement bénévole lors d'un appel à projets..

Les actions doivent être menées dans les domaines correspondant au thème retenu.

Les dossiers présentés doivent montrer de manière significative l'engagement de leurs auteurs dans une logique de mobilisation collective pour réaliser un projet solidaire. Ils devront être en relation avec le thème retenu.

*Le dossier de participation devra expliquer le plus concrètement possible la nature du projet ou de l'action, les objectifs, les acteurs engagés, le déroulement et l'échéancier. *Il sera jugé sur son caractère innovant, mobilisateur et sa faisabilité.*

4. Conditions de participation

L'opération «*Récompenses Initiatives Bénévoles*» s'adresse aux **bénévoles du département de Loire-Atlantique**, agissant dans le cadre d'une *association, d'un groupe de bénévoles ou d'un groupe d'élèves en établissement scolaire*.

5. Jury

Le jury est composé de représentants des deux structures initiatrices du projet.

6. Valorisation et reconnaissance des projets lauréats

Les meilleurs projets seront proclamés lors d'une manifestation finale au cours du 1^{er} trimestre 2027. Il sera procédé à une mise à l'honneur des responsables des meilleurs projets et à une remise de récompenses.

Les porteurs des projets et les associations ou organismes non lucratifs encadrant seront invités à cette manifestation pour la proclamation du classement et la remise des récompenses. En cas d'absence du lauréat le prix sera remis au suivant dans la liste de la catégorie correspondante.

Les prix attribués seront :

- un chèque de **500 €** au premier
- un chèque de **300 €** au deuxième
- un chèque de **200 €** au troisième

Les chèques seront remis au nom de l'association ou de l'établissement scolaire encadrant le projet.

En fonction du nombre de participants, d'autres récompenses pourront éventuellement être accordées.

7. Dates

Les dossiers peuvent être présentés dès le mois de Septembre 2026. Ils seront à adresser au siège de la **S.E.D. 18, rue Alphonse Daudet 85300 CHALLANS**, ou transmis par internet. La date butoir de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2026, le cachet de la poste faisant foi. Les membres du jury examineront les dossiers présentés, la deuxième quinzaine de janvier. Leurs choix seront rendus publics à l'occasion d'une cérémonie de remise des prix réunissant tous les participants, prévue le 1^{er} trimestre 2027. Les décisions du jury seront sans appel.

S.E.D. Pays de la Loire

18, rue Alphonse Daudet
85300 CHALLANS
tél: 06.75.66.31.15
mail : sedpdl@orange.fr
www.sedpdl.org

France Bénévolat Loire Atlantique

9, place Victor Mangin
44200 Nantes
tél: 02.40.35.12.17
mail : benevolat.nantes@free.fr
nantes.francebenevolat.org

